

# Changement de modèle distribution

## Autodesk

Ce qui change  
et ce qui  
ne change pas



# Autodesk

Autodesk a annoncé lundi 8 Juillet  
un changement très important  
dans le modèle de distribution de  
ses licences

à compter du **16 septembre 2024**



# Ce qui change

- Autodesk vous **enverra directement** votre cotation sur la base des produits et quantités que nous aurons défini ensemble (nouvelles licences et renouvellements d'abonnements)
- Autodesk vous **facturera** directement



# Ce qui ne change pas

- Nous restons votre interlocuteur privilégié
- Vous continuez à **nous envoyer vos demandes de devis** pour de nouvelles licences
- Nous continuerons à **vous accompagner** lors de vos renouvellements d'abonnements



# Ce qui ne change pas

- Nous restons votre partenaire pour **toute question** et accompagnement autour de l'administration et gestion de vos licences
- Nous restons à vos côtés pour tous les **services à valeur ajoutée** concernant vos besoins métier : conseil, formation, consulting, régie...



# Ce qui ne change pas

- Nous restons à votre écoute pour **tous vos besoins technologiques** :  
acquisition de matériel, solutions Microsoft, Adobe... et infogérance (sécurité, sauvegarde...)



altam.fr

---

# Contactez Altam

## Pour faire le point

 01 56 03 94 30

 [commercial@altam.fr](mailto:commercial@altam.fr)

